

N/REF : 2/03/2026 17H46 C:011386 I:18855

RIVIERE CLAUDE

V/Appel du Lundi 02/03/2026 a 17H46

**4 IMPASSE DU CHATEAUX
22100 ST SAMSON SUR RANCE**

IMMEUBLE : 4 CHATEAU
4 IMPASSE DU CHATEAU
22100 ST SAMSON SUR RANCE

Rennes, le 09 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 4 IMPASSE CHATEAU - MR RIVIERE 07 64 62 49 23

MOTIF : DEBOUCHAGE REGARD ENTRE MAISON ET VILLE

Donneur d'ordre : M. C RIVIERE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 02/03 ASTREINTE
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
PASSAGE HAUTE PRESSION PAR REGARD EXTÉRIEUR DIRECTION RÉSEAU VILLE
DÉBOUCHAGE RÉSEAU EAUX USÉES
CONTRÔLE - BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE 250€ - BNP PARIBAS N°8016325
AT LCOMPTER Email envoyé le 03/03/26 a 09H40 M. C RIVIERE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Ff Déb.Hte Pression 1h00+Dépl. 0 a 20Kms	1	181,83		181,83
1,00	Majoration 25% Lu-Ve 18h-21h/Samedi	1	25,00%		45,45
TOTAL H.T.					227,28
T.V.A. a 10,00%					22,72
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>250,00</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.